

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
16 mai 2022

Date d'affichage
16 mai 2022

Objet de la Délibération

Admission en non-valeur

N° 18.2022

Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

Séance du 1^{er} juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le premier juin à 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Stéphane FERRIER, Michel GONNET, Philippe SIONNET, Elodie LEFEBVRE

Excusé : David LE GUEN représenté par Elodie LEFEBVRE

Secrétaire de séance : Stéphane FERRIER

*
—

La trésorerie de Briançon, a transmis au SIVOM, un état relatif à des produits irrécouvrables qu'il convient d'admettre en non-valeur pour un montant de 43,13€.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

Décide d'admettre en non-valeur au budget général les produits irrécouvrables pour un montant de 43,13€.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS



AR Prefecture

005-240500264-20220601-18_2022-DE
Reçu le 07/06/2022
Publié le 07/06/2022

41700 SIVOM DU CANTON DE LA GRAVE -

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 31/12/2023

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 19/05/2022

1805290117 / 2022

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	30/04/2018	12/06/2022	R-311	1	ALLANDRIEU Celine	127,68	0,60	Produit insuffisant de la vente et absence de renseignements
DIVERS								RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	28/07/2015	14/10/2019	R-1613	1	BEAL Pierre Olivier	64,42	2,00	Produit insuffisant de la vente et absence de renseignements
DIVERS								RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	23/01/2015	26/01/2019	R-56	1	LANDRY Valerie	3,52	3,52	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	03/11/2015	03/11/2019	R-20313	1	DA SILVA ALVES BERNADETTE .	5,27	5,27	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	18/08/2020	31/05/2025	R-7831	1	LEFEBVRE Bertrand	295,35	3,43	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	09/03/2020	17/11/2025	R-1041	1	PIC GREGOIRE	112,77	0,60	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	17/07/2013	01/08/2017	R-15845	1	SIONNET JEAN JACQUES .	40,23	0,01	Produit insuffisant de la vente et absence de renseignements

005-240500264-20220601-18_2022-DE
 Reçu le 07/06/2022
 Publié le 07/06/2022

AR. Prefecture

41700 SIVOM DU CANTON DE LA GRAVE -

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 31/12/2023

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 19/05/2022

1805290117 / 2022

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS								RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	21/05/2010	19/07/2014	R-8550	1	SIONNET Nicolas	82,80	0,20	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	13/07/2011	17/08/2015	T-139	1	COSTA CUNHA Manuel	43,50	0,50	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	23/08/2018	08/11/2024	T-3858620511	1	VERITAS	27,00	27,00	RAR inférieur seuil poursuite
TOTAL						802,54	43,13	

AR Prefecture

005-240500264-20220601-18_2022-DE
 Reçu le 07/06/2022
 Publié le 07/06/2022